

Besoin d'un conseil,
D'une information juridique,
D'une conciliation ou d'une médiation ?

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'ACCÈS AU DROIT DES VOSGES

Point d'Accès au Droit de Saint-Dié

Intervenants	Domaine	Permanences	Rendez-vous
France Victimes 88	Aide aux victimes, famille, droit pénal, logement, ...	2 ^{ème} mardi du mois 13 h 30 – 16 h	03 29 52 39 35
CIDFF	Famille, droit civil, violences conjugales, droit pénal, droit du travail, ...	1 ^{er} jeudi du mois 9 h – 12 h	03 29 35 49 15
Avocats	Tout problème juridique	1 ^{er} vendredi du mois 13 h 30 – 16 h	03 29 31 48 29
Délégué du Défenseur des Droits	Dysfonctionnement des services publics, droits de l'enfant, déontologie de la sécurité, discriminations	2 ^{ème} et 4 ^{ème} jeudis du mois 10 h - 12 h • 14 h - 16 h	03 29 42 11 11
UFC/Que Choisir	Litiges de consommation	1 ^{er} , 3 ^{ème} et 4 ^{ème} mardis du mois : 13 h 30 – 16 h	03 29 64 16 58

Point d'Accès au Droit de la Maison d'Arrêt d'Epinal

Les rendez-vous sont à prendre auprès du Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (SPIP).

Point d'Accès au Droit de Vittef

Intervenants	Domaine	Permanences	Rendez-vous
Avocats	Tout problème juridique	3 ^{ème} mercredi du mois 14 h – 17 h	03 29 31 48 29
Délégué du Défenseur des Droits	Dysfonctionnement des services publics, droits de l'enfant, déontologie de la sécurité, discriminations	2 ^{ème} mardi du mois 9 h – 12 h	Sans rendez-vous
ADC Lorraine	Litiges de consommation	2 ^{ème} et dernier lundis du mois - 14 h – 17 h	Sans rendez-vous
Ecrivain public Bénévole du Secours Catholique	Aide à la rédaction de courriers privés ou administratifs	2 ^{ème} lundi du mois 9 h – 12 h	Sans rendez-vous

Pour obtenir une consultation gratuite auprès d'un notaire

(durée de 15 minutes)

Il faut s'adresser au Conseil Départemental de l'Accès au Droit (coordonnées ci-dessous) qui vous remettra un bon à donner au notaire lors de la prise de rendez-vous.



Toutes nos permanences sont assurées par des professionnels, sont gratuites, anonymes et accessibles à tous.

Les rendez-vous doivent être pris directement auprès des professionnels concernés (cf. coordonnées ci-contre ou au verso).

Il n'y a pas de permanence en juillet et août, sauf pour le Conseil Départemental de l'Accès au Droit à Epinal.

La 1^{ère} consultation est gratuite. Si vous voulez confier votre affaire à un professionnel, son intervention pourra donner lieu à une rémunération ou une adhésion. Dans ce cas, pensez à vérifier si vous avez souscrit une assurance de protection juridique. Sinon vous pourrez peut-être obtenir l'aide juridictionnelle.

Conseil Départemental de l'Accès au Droit des Vosges
Tribunal de Grande Instance - 7 place Edmond Henry - 88026 EPINAL cedex
03 29 34 53 53 - cdad-vosges@justice.fr - www.cdad-88.fr

● **NEUFCHÂTEAU (CCAS)**
5 square des Anciens d'Indochine
☎ 03 29 95 61 20
Consultations d'avocats
Tout public – Sur rendez-vous

● **VITTEL**
Maisons Ressources
29 rue François Richard
Point d'Accès au Droit
Tout public

Maison d'Arrêt D'Epinal
13 rue Jean Villard
Point d'Accès au Droit
Détenu(e)s – RV auprès du SPIP

● **EPINAL**
Tribunal de Grande Instance
7 place Edmond Henry
Permanences juridiques du CDAD
Tout public - ☎ 03 29 34 53 53
Consultations d'avocats

Personnes non imposables (Sans rendez-vous)
Uniquement médiation et conciliation
Les lundis de 9 h à 12 h
(sauf juillet et août)

● **SAINT-DIE**
Tribunal d'Instance
20 rue d'Amérique
Point d'Accès au Droit
Tout public – Sur rendez-vous

● **REIREMONT (CCAS)**
5 place Barardeau
☎ 03 29 31 48 29
Consultations d'avocats
Tout public – Sur rendez-vous

Toutes les permanences sont gratuites et nécessitent, sauf exception, un rendez-vous auprès des intervenants concernés. Pour les Points d'Accès au Droit, voir les informations au verso.

Permanences d'accès au droit – Département des Vosges